

Cette généalogie donne l'ascendance :

- de Mathilde, épouse de Guillaume Gouet [dans branche GOUET]
-

HUGUES, seigneur d'Alluyes,

X avec **Ne...**, dont :

HUGUES II, seigneur d'Alluyes,

X avec **Richilde Ne...**, dont :

1. **Gauthier**, qui suit,
2. Hugues III, chevalier, baron d'Alluyes, seigneur de Château-la-Vallière, de Saint-Christophe-sur-le-Nais [*Histoire de Touraine depuis la conquête des Gaules par les Romains*, article *Saint-Christophe*, page 265, J.-L. Chalmel, Tours, 1828],
X avec Richilde de Château-la-Vallière, fille de Geoffroi 1^{er}, seigneur de Château-la-Vallière, doyen laïc de Saint-Martin de Tours, dont :
 - 2.1. Jean, baron de Saint-Christophe-sur-le-Nais et Château-du-Loir ; en 1115, il accompagne Foulques le Jeune, comte d'Anjou, à la bataille de Sées avec son frère Hugues,
X avec Ne..., fille de Robert II, seigneur de Semblançay, dont :
 - 2.1.1. Hugues IV, baron de Saint-Christophe-sur-le-Nais et Château-du-Loir, c'est l'un des plus considérables barons du royaume,
X avec Guiburge de Charocé,
 - 2.2. Hugues,
3. Gui,
4. Aymeric,
X vers 1064 avec Asceline de Lavardin, fille de Salomon 1^{er}, seigneur de Lavardin, et d'Adèle.

GAUTHIER, seigneur d'Alluyes,

X avec **Ne...**, dont :

1. **Mathilde**, alias **Mahault**, dame héritière d'Alluyes, morte en 1079,
Mahault, femme de Gaufrid ou Geoffroy de Médene, avec le consentement de Bernard de Bullou et de N... de Montmirail, donne à l'abbaye de Saint-Père de Chartres l'église et le prieuré de Saint-Germain-lès-Alluyes, en sa qualité de dame d'Alluyes. Vers l'an 1050, Montmirail et Alluyes étaient encore dans des mains différentes des représentants de ceux qui avaient secondé Hélié. Peu de temps après, Geoffroy de Médene mourut et, Mahault, sa veuve, épouse Guillaume Goet (sic), qui possédait alors Montmirail, Authon (-du-Perche) et la Bazoché (-Gouet), elle lui apporta Alluyes et Brou. Au moyen de cette alliance, Guillaume Goet fut seigneur du Petit-Perche, qui depuis s'appela le Perche-Gouet. Guillaume Goet fut empoisonné à Courville par la comtesse de Montgomery en 1065, mais il n'en mourut pas. Mahault vivait encore en 1096 [Doyen, 1786, page 302].
X vers 1055 avec **Guillaume GOUET** [voir branche GOUET].
XX avec Geoffroy de Modène ¹, seigneur d'Alluyes [Cartulaire de Notre-Dame de Chartres, tome 2, page 20],

XXX vers 1059 avec Geoffroy II, baron de Mayenne, seigneur de la Chartre-sur-le-Loir et de Mayenne, comte du Maine, mort en 1098, fils d'Hamon et d'Hildeberge de Bretagne, sa seconde épouse.

Geoffroy épouse Mathilde d'Alluyes, fille et héritière de Gautier, seigneur d'Alluyes, veuve de Guillaume I^{er} Gouet. Cette alliance est imposée par la nécessité, il s'agit d'avoir un défenseur solide contre les entreprises des Normands et de Rotrou, comte du Perche.

Geoffroy II de Mayenne, fils d'Hamon, eut certainement une longévité rare. Gautier, son fils, était marié à Adeline avant 1050. Le père vécut jusqu'en 1098, et Gautier et Adeline lui succédèrent après un court interrègne d'Hugues, leur oncle, pendant une absence sans doute. Le Cartulaire de Saint-Julien de Tours établit le premier terme de cette thèse ; les annales de Mayenne, le second.

dont, du troisième mariage [Angot, 1917, page 135] :

- 1.1. Hamelin, toujours cité le premier dans les chartes, qui vécut au moins de 1060 à 1093, mais qui mourut avant son père, puisque son frère devint seigneur de Mayenne,
- 1.2. Gautier, qui succéda à son père,
X avec Adèle Ne..., dont :
 - 1.2.1. Hamelin,
 - 1.2.2. Juhel 1^{er},
X avec Clémence de Bellême (1120-1161),
 - 1.2.3. Félicie,
- 1.3. Hersende.

Bibliographie :

- *Histoire de la ville de Chartres, du pays chartrain et de la Beauce*, tome 2, Guillaume Doyen, Chartres, 1786.
- *Barons de Mayenne*, A. Angot, dans le *Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne*, tome XXXIII, Laval, 1917.

- 1 En 1080, c'est Mathilde qui, veuve alors du seigneur **Geoffroy de Modène**, son second époux, dans une charte où elle s'attribue les titres pompeux de dame de Brou par la volonté divine et d'auguste princesse, donne à l'église de Saint-Germain-lès-Alluyes, pour le salut de son âme et celui de ses époux défunts, Guillaume et Geoffroy, une pièce de terre dont la situation près de l'église pouvait exposer les étrangers à troubler l'office divin. Bientôt même, non contente de cette première générosité, elle voulut y ajouter en faveur de l'abbaye de Marmoutiers l'exemption de tout péage pour quiconque passerait par Montmirail et par Brou, à la seule condition que les moines l'associeraient au mérite de leurs prières et de leurs aumônes [Bulletin de la Société Dunoise, tome XII, article *les barons de Brou*, page 225, Châteaudun, 1913]